

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Mines-d-uranium-la-Cogema-au>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°27 > **Mines d'uranium : la Cogéma au Tribunal Correctionnel, une première nationale**

**1er juillet 2005**

## **Mines d'uranium : la Cogéma au Tribunal Correctionnel, une première nationale**

**La Cogema est poursuivie par Sources et Rivières du Limousin pour pollution de cours d'eau et abandon de déchets radioactifs, suite à la fermeture de mines d'uranium dans le Limousin. Il s'agit d'une première nationale. Le procès de la Cogéma (filiale d'Aréva) a eu lieu le 24 juin à Limoges (Haute-Vienne), le délibéré est attendu prochainement.**

Tour d'horizon des nuisances induites par l'exploitation des mines d'uranium en France et dans le monde :

### **Limousin**

Pendant des années, la Cogéma a exploité en Limousin des mines d'uranium (qui sert de combustible dans les centrales nucléaires). Or, des études ont montré que l'environnement avait été contaminé à des degrés divers par ces activités, avec des risques non négligeables pour la santé des populations. Les mines d'uranium en Limousin sont aujourd'hui fermées. Mais la contamination demeure et, par ailleurs, la Cogéma extrait de l'uranium à l'étranger. Là aussi, des problèmes importants ont surgi.

### **Niger**

En 2003, le laboratoire indépendant de la CRIIRAD a tenté de mener une inspection concernant l'extraction de l'uranium au Niger. Malgré la confiscation à l'aéroport de la majeure partie du matériel scientifique, cette mission a mis en évidence divers problèmes. La polémique a contraint l'Etat à envoyer sur place l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire). Mais, bien sûr, c'est une inspection indépendante qu'il faut organiser.

### **Australie**

Un important gisement d'uranium a été repéré depuis 1971 à Koongarra, en Australie. Il se situe à 3 km du parc national de Kakadu, classé par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité. Les communautés indigènes, qui se sont toujours opposées à l'arrivée des groupes miniers, ont obtenu en 2000 un moratoire de cinq ans. Or, la Cogéma-Areva a tout de même obtenu la concession de ce

gisement et, alors qu'approche la date de fin du moratoire (26 avril 2005), tente d'obtenir les autorisations pour ouvrir des mines. C'est inacceptable.